

Etudes

Un grand résistant du Pas-de-Calais : Jules Catoire

Bruno Béthouart

Introduction

Lorsqu'en 1921, Jules Catoire, âgé de 22 ans, vient offrir ses services à Mgr Hoguet, directeur de la maison des Oeuvres du diocèse d'Arras, il ne se doute certainement pas des conséquences du geste qu'il pose. L'homme, profondément croyant et patriote, vient de subir une terrible épreuve durant la première guerre mondiale : il a perdu sa mère, il est arrivé trop tard dans le conflit pour se battre. Après avoir suivi le peloton des officiers, il décide d'abandonner la carrière militaire et se voit confier la charge du développement du syndicalisme chrétien. La tâche est immense, il s'y engage avec son ardeur, sa conviction, son sens de l'organisation ¹. Dès 1923, un syndicat C.F.T.C de mineurs est créé, dix ans plus tard les effectifs sont passés pour l'Union Départementale de 500 à 5 000 ². La grande épreuve de vérité se situe en 1936 où la C.G.T. tente d'imposer la réunification syndicale : les syndicalistes chrétiens mineurs soutenus par l'Union Départementale dont Jules Catoire est le secrétaire, par l'Union Régionale et les instances nationales résistent victorieusement à l'épreuve. La C.F.T.C. du Pas-de-Calais devient un modèle de développement : Jules Catoire entré au bureau confédéral dès 1935, est élu vice-président national en 1938. Une manifestation organisée le 21 mai 1939 en l'honneur du Christ-ouvrier rassemble à Béthune plus de 40 000 personnes dont plusieurs milliers de jocistes.

Quelques mois plus tard, le conflit vient interrompre brutalement cette progression du mouvement ouvrier chrétien, un an plus tard, les troupes allemandes déferlent dans la région. Habitué aux épreuves de vérité, Jules Catoire va entrer une nouvelle fois en résistance, immédiatement, malgré des conditions difficiles, sous le pseudonyme évocateur de Dartois. Son activité résistante est très variée, de nature

¹ Archives de Jules CATOIRE.

² Archives de la C.F.T.C de Lens.

syndicale, spirituelle, citoyenne et politique. Elle le conduit à devenir un acteur déterminant dans le contexte très particulier de la Libération.

I. Les débuts de la Résistance

1) La situation des catholiques

Lorsque les troupes allemandes, à partir du 10 mai 1940, entrent dans la phase d'application du plan Manstein et réussissent en quelques jours à opérer leur immense « coup de faux », une bonne partie de la population se jette sur les routes de l'ouest et du sud pour éviter l'encerclement. L'abbé Hébert, aumônier de la J.O.C., capitaine au 73ème régiment d'Infanterie est déjà mort au champ d'honneur le 21 avril, près de la frontière luxembourgeoise, dans une opération de reconnaissance³. Mgr Henri-Edouard Duthoit, évêque d'Arras depuis 1931, après avoir durant la drôle de guerre appelé à « une véritable croisade pour le salut de la civilisation chrétienne », quitte Arras et tente d'échapper à la tenaille en mai 1940 : « J'ai été surpris, assez décontenancé, quand le rencontrant sur les routes de l'évacuation, en mai 1940, il m'a fait l'effet d'un homme apeuré qui craignait très fort l'arrivée des Allemands »⁴.

Par la suite, l'évêque d'Arras va rappeler aux catholiques la nécessité d'obéir à Pétain, qui l'a décoré en mai 1934 de la croix de la Légion d'honneur. « Si le chef de l'Etat est en droit de trouver quelque part des sujets fidèles, n'est-ce pas chez nous, puisqu'il est de chez nous ». L'évêque à plusieurs reprises s'empresse de faire profession de maréchalisme dès l'été 1940, à Arras, St Omer, et Boulogne. En 1941, la lettre pastorale du nouvel an est claire : « Le gouvernement du maréchal Pétain est le gouvernement légitime de la France (...). C'est un grand bienfait de la Providence d'avoir porté au pouvoir à l'heure de notre affreux désastre, le seul homme qui pût nous obtenir de la part du vainqueur la liberté d'entreprendre ce redressement et l'imposer d'autre part au pays avec le maximum de prestige et d'autorité (...). La collaboration suppose simplement une libre et loyale volonté d'entente. Je collabore, donc je ne suis plus l'esclave à qui l'on interdit toute initiative de parole et d'action (...) La collaboration est le signe sous lequel devra se conclure pour être durable la paix de demain »⁵.

L'ensemble du clergé ne partage pas cette vision. Les prêtres pratiquent un « non engagement » teinté de légitimisme envers le maréchal au début, d'indifférence pour les Allemands. Certains n'hésitent pas à prendre des risques pour cacher un aviateur anglais, un résistant. Dix-huit prêtres sont décédés dont cinq au champ d'honneur et un autre fusillé par les Allemands, Georges Haudiquet, le 14 mai 1942. Certains pasteurs deviennent gaullistes par antinazisme comme l'abbé Henri Platel qui à Sallaumines ne fait plus sonner les cloches « en signe de deuil ». Ces résistants comme Georges Lorent

³ Mgr HOGUET, *Un apôtre de la classe ouvrière, l'abbé Joseph Hébert*, Paris, Bloud et Gay, 1942, 160 p.

⁴ Témoignage d'un prêtre évoqué par l'abbé Berthe dans la *Revue du Nord*, n° 237, avril-juin 1978, article d'Hubert CLAUDE sur « la hiérarchie catholique, le gouvernement de Vichy et l'Occupant dans la zone réservée », p.253-286 avec intervention de l'abbé Berthe, André Latreille dans le débat.

⁵ Hubert CLAUDE, *ibidem*.

à Sains-en-Gohelle, Georges Haudiquet à Beussent, Aimé Fiquet à St Josse, viennent contrebalancer « des pétainistes » par anglophobie, par maréchalisme, ou par idéologie contre révolutionnaire. L'abbé Fiquet fait de son presbytère une station de radio clandestine et il n'hésite pas en chaire à fulminer contre les Allemands et à leur prédire des destinées tragiques, ce qui inquiète la population plutôt disposée à la modération. La réaction des prêtres est donc très variée : « 33 résistants sur 1147 prêtres dans le Pas-de-Calais, c'est peu et c'est beaucoup d'autant que le chiffre n'est sans doute pas définitif. C'est beaucoup aussi semble-t-il par rapport à d'autres catégories de Français »⁶.

2) Des syndicalistes chrétiens dispersés.

Dans la région d'Arras les militants sont inquiets des perspectives sociales dès le début des hostilités. Les militants de la C.F.T.C. sont persuadés que l'action doit se poursuivre sur le plan syndical. Une lettre reçue par Jules Catoire indique bien la tonalité dès septembre 1939 : un militant « en contact avec la masse ouvrière » se permet après un mois de guerre de confier à Jules Catoire ce qu'il ressent : « un élan de patriotisme de la part des ouvriers, une compréhension surprenante de son devoir avec le désir de sauver la paix et son pays, une confiance inébranlable dans les destinées du pays ».

Cependant l'interlocuteur de Jules Catoire se montre inquiet : « de l'aveu même de camarades sérieux, réfléchis, remplis de confiance et qui nous ouvrent leur cœur, l'on sent de nouveau de la rancoeur pour le monde dit « capitaliste » et l'on sent également un recul prémédité des conquêtes sociales si chèrement acquises. A ces gars qui en toute confiance, osent s'ouvrir à vous l'on sent dans leur langage qu'ils craignent que si cela continue ainsi un genre de « dictature » s'installera dans le pays et sera néfaste au bien du pays, à l'idée familiale surtout. De l'aveu même de conversations avec les élites ouvrières, celles-ci pensent qu'actuellement c'est la revanche patronale qui se déroule suite aux événements de juin 1936 et du 30 novembre dernier. Que l'on essaye de démolir les conquêtes péniblement acquises par le monde des travailleurs et pour peu que cet état de choses et les événements durent, certains craindraient qu'un commencement de dictature s'installe dans notre pays de liberté. C'est pourquoi discrètement, sincèrement ils ouvrent leur cœur pour éclairer ceux qui pourraient, ceux qui devraient empêcher cela »⁷.

L'interlocuteur fait état de réflexions recueillies en septembre à Arras et dans une cinquantaine de localités avoisinantes. « Dans tout ce qui se fait dans les questions touchant les travailleurs, l'on a l'impression très nette qu'on a « oublié » de s'entourer de conseils des organisations représentatives avant de prendre certaines décisions notamment sur la durée du travail et les retenues sur les salaires. Ne pourrait-on pas mieux répartir cette loi du travail à ceux qui en chômage ne demandent pas mieux de travailler ? ».

Des réactions d'étonnement devant des faits tels que l'absence de paiement des allocations militaires aux épouses de mobilisés, le refus des congés payés, la suppression du fonds municipal d'aide dans certaines communes, corroborent ce constat : ils font craindre aux syndiqués qu'« on arrivera à dégoûter la classe ouvrière qui, si elle se tait, n'en pense pas moins ». Le départ de certains responsables mobilisés oblige à une nouvelle répartition des tâches : ainsi à Arras, Albert Legros, Jean Haniquaut, suppléent les absences et Louis Delaby prend en charge la presse. En novembre 1939, Jean Amoureux est proposé pour remplacer Jules Catoire à la commission de chômage d'Arras.

⁶ *Revue du Nord*, n° 237, avril-juin 1978, article de l'abbé BERTHE sur « le clergé d'Arras sous l'Occupation », p 405-410.

⁷ Archives de Jules Catoire.

En décembre 1939, suite à une intervention vaine de Philippe Gerber contre la pratique du balayage systématique des rues par les femmes au chômage, les dirigeants décident d'envoyer une lettre de protestation au maire d'Arras. Jean Haniquaut, lors d'une réunion d'information le 31 décembre, présente les effectifs « qui ont tenu parce que nous avons suivi les copains ». Il estime que « nous devons aller aux travailleurs dégoûtés par les autres organisations », il passe ensuite en revue les derniers décrets lois notamment sur la durée du travail (45h pour 40h) et signale l'opposition ferme de la C.F.T.C.

En janvier 1940, Eugène Dupuis le président note « une confiance entre nous et une grande amitié ». Une liste de 600 militants à suivre est mise en place avec les adresses et les professions, et 34 militants sont recensés pour recevoir le bulletin syndical de Louis Delaby.

Celui-ci, père d'une famille nombreuse n'est pas mobilisé et va participer à cet exode de mai 1940 avant de revenir à Lens pour prendre en charge la Centrale syndicale, siège des syndiqués C.F.T.C. mineurs⁸.

3) Jules Catoire, un officier de réserve volontaire pour le combat

a.- Avant 1940

Né le 31 janvier 1899 à Beaurains-lez-Arras (Pas-de-Calais), Jules Catoire est le fils d'un employé comptable originaire de Vendhuile dans l'Aisne qui a été membre fondateur en juin 1914 du syndicat chrétien des employés du commerce et de l'industrie d'Arras (carte n°4 dans le registre d'adhésions). Après avoir fréquenté l'école publique à Beaurains, Jules Catoire poursuit ses études secondaires au collège St Joseph à Arras sans pouvoir passer le brevet de fin de 3ème durant l'été 1914.

Durant la première guerre mondiale, il a la douleur de perdre sa mère alors que son père est mobilisé. A partir de 1917, il suit à Périgueux des cours d'élève-aspirant grâce à la bienveillance d'un officier qui avait remarqué son dynamisme et sa conviction patriotique. A la sortie de la guerre la carrière militaire semblait toute tracée devant lui, il est sous-lieutenant au 33ème régiment d'infanterie à Arras puis au 509ème régiment de chars de combat à Lille. Ayant fait la connaissance de l'abbé Six au Secrétariat Social de Lille, il décide au début de l'année 1921, alors qu'il est commandant de compagnie, d'offrir ses services aux responsables du diocèse d'Arras. Mgr Hoguet, vicaire épiscopal chargé du Secrétariat social des oeuvres d'Arras le prend comme secrétaire de l'union des oeuvres diocésaines à partir du 21 août 1921. Conseiller syndical dès le départ, il devient l'année suivante, en octobre, secrétaire de l'union locale du syndicat chrétien⁹.

En juillet 1923, Jules Catoire prend contact avec quelques mineurs d'Allouagne qui désirent créer un syndicat libre des mineurs. En décembre le syndicat est officiellement constitué et se rattache aussitôt à la C.F.T.C. De 1923 à 1936, Jules Catoire, à bicyclette, sillonne le bassin minier en tant que secrétaire du Syndicat Libre des Mineurs et devient rapidement propagandiste, puis secrétaire de l'Union départementale C.F.T.C. Il met en place une équipe de responsables avec Jules Pruvost, dès novembre 1928 ; viennent s'adjoindre Louis Delaby, renvoyé par la direction des mines en avril 1932, Louis Beugniez le 1^{er} juillet 1935 et Joseph Sauty en mars 1937. La tâche est rude dans ce fief du socialisme et de la C.G.T. L'une des principales originalités du syndicat C.F.T.C. du Pas-de-Calais consiste à proposer à ses militants et

⁸ Louis DELABY, *La trouée*, Liévin, Imprimerie la Centrale, 1977, p. 120-156.

⁹ Archives de Jules CATOIRE et interview de Mlle Bernadette CATOIRE le 15.09.1993.

adhérents des cercles d'études portant sur les encycliques pontificales traitant des questions sociales chaque hiver et des retraites pour les mineurs à la sainte Barbe. Jules Catoire travaille avec l'abbé Cardjin, fondateur de la J.O.C. en Belgique et avec l'abbé Hébert nommé par Mgr Hoguet aumônier de ce mouvement. Les jocistes viennent de ce fait tout naturellement renforcer les rangs des syndicalistes chrétiens¹⁰.

L'année 1936 représente pour le Syndicat Libre des Mineurs, fleuron de la C.F.T.C. du Pas-de-Calais et modèle national, une rude épreuve. Alors que les mineurs C.F.T.C. et les jocistes ont participé aux grèves de soutien au gouvernement du Front Populaire en juin 1936, des consignes venues des responsables départementaux de la C.G.T. appellent à boycotter les mineurs cartés au Syndicat Libre au nom de la nécessaire unité syndicale : l'épreuve de force est engagée. Jules Catoire fait appel à Gaston Tessier, secrétaire de la confédération, à Henri Meck, député et responsable national des mineurs C.F.T.C. pour obtenir le retour à la liberté syndicale. Un noyau de fidèles, rassemblé à Marles autour de Joseph Sauty par les dirigeants chrétiens, devient pour les mineurs mais aussi la France chrétienne d'alors le modèle de la « juste lutte pour la liberté contre les rouges »¹¹.

La C.F.T.C. du Pas-de-Calais sort grandie de cette épreuve de vérité, Jules Catoire en 1938 est nommé vice-président de la Confédération chrétienne et en 1939, il est le principal organisateur d'un grand rassemblement des « forces sociales chrétiennes » à Béthune le 21 mai où plus de 40 000 personnes autour de Mgr Dutoit, Mgr Hoguet et de l'abbé Hébert démontrent que « la percée est réalisée ».

b.- En 1940

A la suite d'une période d'exercice au camp de Sissonne en juillet 1935, le colonel livre un rapport élogieux sur Jules Catoire : « excellent officier de réserve, caractère calme, égal et pondéré, a beaucoup d'autorité et d'ascendant sur les hommes, s'intéresse à tout, très apte à faire campagne »¹². Le lieutenant de réserve est nommé au grade de capitaine en juillet 1938. Après une période de 10 jours en septembre 1938 où « il s'est acquitté de sa mission avec beaucoup de compétence » selon le capitaine Vilain, commandant le centre de mobilisation, il est nommé dès le début du conflit au 509^e R.C.C. comme intendant suppléant de la place de Maubeuge. Il décide alors d'écrire au ministre de la Défense nationale le 6 mars 1940 pour « être affecté à une unité combattante de chars ». Sa requête est prise en compte : Jules Catoire ne veut pas manquer à nouveau le rendez-vous patriote. Il est alors envoyé à Vannes dans le « réduit breton » et affecté à une compagnie d'instruction du 505^e régiment de chars.

Le 18 juin un ordre de mission est envoyé aux commandants de compagnie leur enjoignant de partir pour Muzillac, chef-lieu de canton au nord de l'embouchure de la Vilaine. Le soir une note de service enjoint de ne pas défendre la ville, de se débarrasser de l'armement et de rejoindre les cantonnements. « J'ai entendu personnellement l'appel du 18 juin, nous étions là entre officiers, occupés mais pas encore prisonniers. De Gaulle nous apparaissait comme le sauveur militaire du pays et De Gaulle aussi était des chars, le père des chars (...), il y avait une certaine fierté de notre part, c'était un gars des chars qui prenait l'étendard »¹³.

L'arrivée des Allemands transforme les soldats restés autour de leurs chefs en prisonniers. En trois jours, les officiers arrivent à évacuer leurs soldats en les conduisant dans les gares les plus proches, en arrêtant les trains d'officiels pour les évacuer. Avec Foyer son ami, ancien combattant de 1914-1918, il rend visite à l'officier allemand de la

¹⁰ Interview de Robert PRIGENT le 27.12.1991.

¹¹ Voir les articles dans *le Nord-social*, Archives de la C.F.T.C. de Lens, de la C.F.D.T. de Lille.

¹² Extrait des registres militaires conservés par Jules Catoire dans ses archives personnelles.

¹³ Interview de Jules Catoire le 19.07.1985 et Archives de Jules Catoire.

Roche-Bernard et réussit à obtenir sa libération et peut s'installer à Vannes où son épouse et sa fille viennent le rejoindre. Avec quelques officiers, il tape des tracts et les distribue dans les boîtes aux lettres.

En contact épistolaire avec son fils, son père et sa belle-mère, avec Louis Delaby, il apprend que sa maison a été sérieusement endommagée par des bombardements sur Arras. Il est informé des démarches entreprises par Albert Thellier, directeur de la Fédération agricole, pour lui obtenir un laissez-passer. Il obtient satisfaction et le responsable syndical peut ainsi revenir seul après le 20 août en passant par Paris où il séjourne une journée au siège de la C.F.T.C. et de la J.O.C. avant de rejoindre Arras et d'aller saluer Mgr Hoguet, son père spirituel.

A peine revenu Jules Catoire cherche à retisser la toile, à maintenir le contact avec les militants du Mouvement ouvrier chrétien. Très rapidement, il renoue avec les dirigeants de la J.O.C., et vise à préserver le moral des catholiques sociaux : « on tapait comme on pouvait sur des machines à écrire (...) on falsifiait les baudruches parce que sinon vous aviez la police française ou la Gestapo sur le dos, il fallait faire très attention, se méfier de tout le monde ».

Le secrétariat social est l'un des outils de base des catholiques sociaux en ces premiers mois d'occupation. Cet organisme peut rassembler les chrétiens, les former mais aussi servir de couverture pour une certaine résistance. Jules Catoire reste en contact avec Gaston Tessier, va à Paris et s'investit dans une filière d'évasion qui permet à des aviateurs britanniques de rejoindre la zone libre et l'Espagne. Dès octobre 1940, le Secrétariat social d'Arras a repris ses activités sous la présidence de maître Gerber et Jules Catoire assure le secrétariat. Tous les dirigeants des mouvements d'action catholique, les responsables syndicaux sont contactés. Jules Catoire en décembre 1940 assiste à Lille au comité national de la L.O.C. réservé à la zone interdite. Le 11 février 1941 une Union des Secrétariats sociaux est créée sur l'ensemble du diocèse, elle fédère la L.O.C., la J.O.C., l'U.F.C.S. (Union féminine et civique), l'U.S.I.C. (Union sociale des ingénieurs catholiques), la C.F.T.C., les artisans, la C.G.F. (Confédération générale des familles). Cet organisme devient la solution de repli et sert de recours systématique pour les catholiques sociaux. En juillet 1941, il participe avec le docteur Château à l'assemblée du centre national des mouvements familiaux au titre de la C.G.F.¹⁴

Résistant spontané de la première heure, Jules Catoire retrouve ses amis catholiques sociaux et dans le cadre de l'Union des Secrétariats sociaux mène une action de vigilance, de mobilisation des énergies en attendant de mesurer l'évolution de la situation.

II. Un polyvalent de la Résistance

La volonté de résister existe dès les premiers temps, au nom de l'honneur, au nom d'une complicité avec « le colonel des chars », mais les circonstances imposent les formes de résistance. Jules Catoire, d'abord orienté vers une solution de repli sur le « réduit catholique social » va devoir prendre position face à la mise en place dès le 16 août 1940 d'une Charte du travail qui remet en cause le pluralisme syndical et supprime les centrales confédérales.

1) La Résistance syndicale

Des voix s'élèvent dans le syndicalisme chrétien pour « tenter l'expérience » du syndicalisme unique à caractère corporatiste, notamment dans la fédération des

¹⁴ Compte-rendu des réunions du bureau du Secrétariat social, Archives de Jules CATOIRE.

métallurgistes dont le secrétaire est Jean Pèrès et auquel appartient Charlemagne Broutin, « l'empereur du Nord » en contact permanent avec le cardinal Liénart. Gaston Tessier est fermement opposé à cette démarche, il reçoit le soutien du groupe des Lyonnais autour de Maurice Guérin, Jean Brodier, mais aussi et surtout des dirigeants du Pas-de-Calais, Louis Delaby et Jules Catoire¹⁵. En effet dès le 17 novembre 1940, à la suite de la dissolution de la confédération syndicale chrétienne, Louis Delaby à Lens s'étonne de cette mesure : « ce que les adversaires de la vraie liberté syndicale, ce que les ennemis jurés ou non avoués du syndicalisme chrétien n'avaient pas réussi à faire en 20 ans, un gouvernement né de nos malheurs le réalise en un tour de main (...) Nous ne pouvons pas croire que la tâche du syndicalisme chrétien soit terminée au moment même où, au contraire, sa nécessité s'impose plus que jamais »¹⁶.

Une réunion provoquée par Jules Catoire à Lens en décembre 1940 permet de faire le point. Avec le soutien de Mgr Hoguet, vicaire épiscopal en rupture nette avec son évêque, Jules Catoire et Louis Delaby ne sont pas décidés à « brader le syndicat ». Le 14 janvier 1941, le préfet du Pas-de-Calais reçoit une délégation des syndicats chrétiens conduite par Jules Catoire qui ne ferme pas la porte au dialogue mais présente ses objections au projet du gouvernement de Vichy. En novembre 1941, la position est désormais clairement affichée : « une abstention digne » confirmée à Charlemagne Broutin, toujours tenté par une participation conditionnelle. Le 13 février 1942, Félix Pierrain utilise le mot de Cambronne pour faire savoir au secrétaire d'Etat à la Production industrielle, François Lehideux, en visite à Lens, son opposition au projet gouvernemental.

Durant l'hiver 1941-1942, Jules Catoire organise une campagne de cercles d'études ayant pour base un exposé dans lequel il explique les raisons de son opposition à la Charte du Travail : « 1) la disparition de l'indépendance puisque les dirigeants des syndicats sont désignés et que le comité d'entreprise est constitué en accord avec le chef d'entreprise, 2) une raison doctrinale : la toute puissance de l'Etat. Nous Chrétiens nous sommes encouragés à placer nos enfants dans l'Ecole libre mais à 14 ans, ils entreront dans un organisme neutre, puisque l'Eglise n'a plus son mot à dire, 3) une raison d'opportunité : nos camarades et la masse ne veulent pas de cette organisation, si nous y entrons, nous nous coupons de la masse ». Le 8 juin 1942, il écrit avec un peu d'acidité à Charlemagne Broutin que « tout cela a été mûrement réfléchi et pesé. Je sais ton argument ; nous laissons les places à d'autres. Cela ne nous effraie pas. Nous n'entrons pas dans la Charte, nous rangeant volontiers parmi les 90 % de pauvres types de militants, qui, n'ayant pas une compréhension de l'apostolat suffisamment élevée restent attachés à leur organisation »¹⁷.

Jules Catoire continue de rencontrer les autorités préfectorales. Au préfet successeur d'Amédée Bussièrès, il rappelle le 17 août 1942 qu'il lui est impossible de participer à la Charte puisque « si demain nous participons, nous ne représentons plus rien ». Ce combat est désormais mené avec d'autant plus de conviction que Jules Catoire se sent totalement soutenu par Mgr Hoguet et le père Piat, un franciscain, aumônier jociste de Roubaix.

Au nom de ses responsabilités dans les mouvements d'action catholique, il participe à des rencontres nationales de la L.O.C., de la J.O.C. et de l'ex-Confédération C.F.T.C. devenue clandestine. Il est chargé par Gaston Tessier de représenter la centrale syndicale, et de définir les rôles respectifs de chaque organisation.

Dès le début de 1942, un bureau confédéral clandestin dirigé par Gaston Tessier réunit régulièrement au siège de l'union ouest des cheminots C.F.T.C., rue de Budapest,

¹⁵ *Revue du Nord*, n° 238, juillet-septembre 1978, article de M. LAUNAY sur « Les syndicats chrétiens du Nord de la France de 1940 à 1944 ».

¹⁶ Louis DELABY, *La Trouée*, *ibidem*, p. 128.

¹⁷ Archives de Jules Catoire.

les principaux responsables. Jules Catoire est alors désigné pour devenir membre du comité interconfédéral de la Résistance qui rassemble les délégués de la C.F.T.C. et de la C.G.T. à Paris ou en zone libre pour préparer les grandes échéances sociales à venir. A la fin de 1943, un congrès clandestin réunit à Toulouse durant une semaine entière, sur le thème du « plan social » les principaux responsables chrétiens et cégétistes. Jules Catoire profite de son séjour pour être reçu avec Albert Gazier de la C.G.T. et Jean Brodier de la C.F.T.C. par le cardinal Saliège¹⁸.

Cette forte implication dans les structures nationales de la résistance syndicale renforce les autres modes d'investissement dans la Résistance par les facilités sous couvert d'organismes familiaux ou d'action catholique pour se déplacer et donc rendre service à d'autres réseaux de résistance.

2) La Résistance spirituelle

Les milieux démocrates chrétiens avant la guerre sont particulièrement sensibilisés aux dangers du nazisme par leur presse nationale, avec notamment le journal *L'Aube* et les éditoriaux de Georges Bidault, *La Vie catholique* de Francisque Gay ainsi que les revues des dominicains comme *Sept*, puis à partir de 1937, *Temps présent*. Le pape, Pie XI, s'est prononcé clairement contre l'idéologie nazie dans *Mit Brennender Sorge* datée du 14 mars 1937, et contre le communisme le 19 mars suivant dans *Divini redemptoris*. Une mise en condition spirituelle s'est opérée avec des auteurs chrétiens comme Georges Bernanos, Jacques Maritain.

Jules Catoire après le pacte germano-soviétique d'août 1939 conserve des documents issus de la presse communiste, comme *l'Enchaîné* du 15 décembre 1940 qui affirme que « face aux réactionnaires de Vichy, le Peuple doit s'unir autour du P.C. qui ne veut pas que l'on fasse tuer les Français ni pour l'Angleterre, ni pour l'Allemagne » ou *le cri du mineur* qui, le 1^{er} mai 1941 estime que « les faits sont là : la guerre fait rage sur le globe. L'impérialisme anglais et le nazisme allemand, c'est à celui des deux antagonismes qui dominera, qui exploitera, ou enfin *l'Humanité clandestine* du 4 janvier 1941 qui affirme que « De Gaulle poursuit sa carrière en Angleterre où il est l'allié du gouvernement réactionnaire anglais des Lords et des banquiers »¹⁹.

Dans son activité de secrétaire de l'Union des Secrétariats sociaux, Jules Catoire dénonce en mars 1942 « les tendances plus la volonté d'étatisme du gouvernement, proteste contre toute étatisation des Assurances sociales. Il ne voit pas sans inquiétude la création des Associations familiales de droit semi-public. Le rôle de l'Etat est d'aider, de coordonner non de se substituer ou de fusionner. Avec ces organismes nous nous trouvons une fois de plus devant un corps sans âme ».

A partir de 1943, la résistance spirituelle passe par la diffusion des *Cahiers de Témoignage chrétien*. Né à Lyon, à l'initiative du père Chaillet, un jésuite qui refuse la défaite et l'abaissement, le mouvement ne parvient pas jusqu'en 1943 malgré les efforts du syndicaliste Marcel Vanhove, technicien à Toulouse, originaire du Nord, à franchir la ligne de démarcation. René Théry, jeune professeur de droit aux Facultés catholiques de Lille pour le département du Nord, Jules Catoire pour le Pas-de-Calais, acceptent de prendre en charge la diffusion de ce bulletin. Jules Catoire organise un réseau de convoyage qui part du siège de l'union des cheminots à Paris pour aboutir, quelquefois dans les camions du Secours National, à la Centrale de Lens. Les cahiers sont tirés à 60 000 numéros, le courrier de *T.C.*, plus léger, qui complète le message, est diffusé à 150 000 exemplaires.

¹⁸ *Revue du Nord*, n° 238, juillet-septembre 1978, article de Michel LAUNAY sur « les syndicats chrétiens dans le Nord de la France de 1940 à 1944 ».

¹⁹ Documents conservés par Jules Catoire.

Toute une équipe est ainsi mise en place par Jules Catoire, diffuseur départemental avec Valentine Amoureux, secrétaire de l'Union Départementale C.F.T.C., Marcel Névé, chef du service de ravitaillement qui fournit le nécessaire aux parachutés, illégaux, traqués, assure la parution de tracts, Robert Claeys, du syndicat de la métallurgie, qui fait le lien avec la C.G.T., Henri Vigneron, militant syndicaliste chrétien qui transmet aussi les renseignements obtenus par Jules Catoire auprès de Terlutte du N.A.P. Dans le bassin minier, Albert Revillion assure la diffusion de *T.C.*, mais donne aussi asile aux responsables traqués par la Gestapo. Louis Delaby assure la répartition du journal clandestin dans les sections, Felix Pierrain et Henri Senez, deux militants C.F.T.C. participent parmi d'autres combats à cette résistance spirituelle²⁰.

Une autre activité résistante, assez originale en France durant la période consiste à rassembler, dans le prolongement de l'oeuvre des Secrétariats sociaux de 1940 à octobre 1941, le « Mouvement ouvrier chrétien » (M.O.C.). Fort de son expérience nationale acquise dans les commissions nationales L.O.C./M.P.F., J.O.C., C.F.T.C. où il retrouve Paul Bacon, Robert Prigent, Charles Bonnet, Jules Catoire décide dans l'esprit du rassemblement de Béthune du 21 mai 1939 de mettre en place un organisme dit du « M.O.C. » chargé d'entretenir la flamme. L'une des premières occasions de rassemblement est offerte le 21 mai 1942 où le double souvenir de Béthune et de la mort au champ d'honneur de l'abbé Hébert donne l'occasion aux résistants chrétiens de se rencontrer : une association de Jésus-Ouvrier est créée à cette occasion dont le siège est à Wardrecques. Le décès de Mgr Hoguet le 12 novembre plonge tous les militants catholiques dans la douleur : des funérailles impressionnantes regroupent les comités des divers mouvements et syndicats chrétiens. Des réunions du M.O.C., sous couvert d'action catholique, sont organisées à Lens, Billy, Bruay, Noeux-les-mines, Arras. Une véritable osmose des mouvements catholiques sociaux est réalisée dans un esprit de résistance insufflé par Jules Catoire, maître-d'oeuvre de ces rencontres.

3) La résistance citoyenne

Elle prend des formes variées selon les circonstances et les périodes. Dans un premier temps, Jules Catoire, alias Dartois, s'insère dans un ensemble de réseaux de Résistance avant de prendre sa place dans les structures politiques clandestines et de proposer des regroupements pour les démocrates chrétiens en vue de l'avenir.

Le chef syndicaliste s'est surtout engagé dans deux mouvements importants comme une majorité de démocrates chrétiens, la Voix du Nord et l'O.C.M. Natalis Dumez, militant du Sillon, secrétaire de l'abbé Lemire puis membre de la Jeune République, ancien maire de Bailleul, crée dès septembre 1940 avec Jules Notour, socialiste, une filière d'évasion, puis une feuille qui va aboutir au journal *la Voix du Nord*²¹. Celui-ci devient ensuite par l'existence de ses diffuseurs un mouvement. Le premier numéro tire à 900 exemplaires, le second à 4000, Henri Lagache, permanent C.F.T.C., présenté à Natalis Dumez par Georges Torcq s'occupe du tirage. Jules Carpentier de Carvin, Jo Martin du P.D.P., Côme Chevalier du S.L.M. à Noyelles-Godault d'abord rattachés à l'O.C.M, après le démantèlement du réseau, s'intègrent dans les groupes Voix du Nord ainsi que Jules Catoire. Reconnu par le C.N.R., le mouvement Voix du Nord est constitué en 12 secteurs dirigés par Gaston Dassonville dit « Timéon », aidé de Clotaire Vanhuisse, tous deux de La Bassée²².

²⁰ Extrait des rapports d'activités du réseau *Témoignage Chrétien* conservés par Jules Catoire, liquidateur départemental.

²¹ Archives d'André DILIGENT.

²² *Revue du Nord*, n 238, juillet-septembre 1978, article d'André Caudron sur « Les démocrates chrétiens de la région du Nord de la France dans la Résistance », p. 589-629.

Jules Catoire est également partie prenante dans l'un des plus importants réseaux du Nord de la France, l'Organisation Civile et Militaire (O.C.M.). Né à Paris à la fin de 1940 d'une rencontre de civils comme Maxime Blocq-Mascart, et de militaires comme Roland Farjon, fils d'un sénateur du Pas-de-Calais, le mouvement s'organise dans la région en 1941 avec, dans le Pas-de-Calais, Marcel Scaillez, agriculteur de la région d'Arras, opposé à la Corporation paysanne. Jules Catoire en 1943 contacte Fernand Lobbedez et le groupe des résistants d'Arras parmi lesquels figurent le colonel Jacquot, Pierre Baudel, Delassus et Raoul François. La recherche de cadres pour l'organisation, la formation de petits groupes pour le sabotage, les renseignements, l'établissement de réseaux d'évasion, un service de faux papiers figurent parmi les objectifs définis. Claude Bellanger et Guy Mollet « Laboule » organisent des cercles d'études dans le mouvement.

L'arrestation à Paris de Roland Farjon, boîte aux lettres du mouvement, le 23 octobre 1943, permet à la Gestapo de récupérer les noms des responsables de secteurs O.C.M. d'Arras et de Frévent : Fernand Lobbedez, ancien maire d'Arras, et Alfred Guidet, maire de Bapaume, partent vers les camps de la mort. Jules Catoire devient le second de Raoul François et assure des liaisons. La fonction d'animateur du Secrétariat social, des mouvements d'Action catholique, permet à Jules Catoire de rendre dans ses déplacements de multiples « services ». Il fait connaissance avec le futur maire d'Arras dans le cadre de ce mouvement. Il se souvient de sa dernière rencontre avec lui en 1944, « boulevard de Strasbourg, près du Café Paul ». Un très court dialogue s'instaure et le résistant socialiste lui confie : « Jules, je dois foutre le camp, j'ai les boches à mes trousses ». Ses projets se résument à une seule préoccupation : retourner dans le Calvados, trouver refuge chez sa mère »²³.

A l'automne 1943 se crée l'Organisation Civile et Militaire des Jeunes (O.C.M.J.) à l'initiative du secrétaire général de la Jeunesse Etudiante Chrétienne, Charles Verny étudiant en droit à Paris. Ce groupement « paramilitaire » est investi en partie par des jeunes jocistes et jécistes dans la région autour de Michel Hochard qui devient le chef régional. Jules Catoire leur procure faux papiers, fausses cartes d'identité, de ravitaillement, notamment grâce à Louis Beugniez resté maire de Noyelles-Godault²⁴. Il est également amené à participer au réseau Navarre dont il est membre en qualité d'agent P1 à partir du 1^{er} janvier 1943.

Jules Catoire devient aussi responsable départemental chargé du matériel, des faux papiers, des fausses cartes, pour le Noyautage de l'Administration Publique dont le responsable national est Léon Hamon, surnommé « le Révérend Père » ; « c'était bien tombé pour Léo ». Profitant de ses déplacements, il fait à plusieurs reprises des transports pour le Front National où s'illustre le curé de Sains-en-Gohelle, l'abbé Georges Lorent, pour les F.T.P. de Pannequin, l'O.R.A. de Mallécot. Il bénéficie des services de « Résistance-fer » et de la complicité des cheminots pour atteindre Boulogne en zone rouge, « caché sous une bâche, dans un wagon plombé, avec une tenue de mécanicien le cas échéant »²⁵.

Les complicités, les connaissances sont utilisées sans plan préconçu : « On recevait un paquet de tracts de quelqu'un qui avait confiance en nous et qui nous disait : tiens copain, tu veux bien faire ça ». Ce n'est qu'après la Libération qu'il se rend compte de son appartenance à tel réseau ou de l'identité d'un résistant. « Jacques Piette, (ancien maire d'Hénin-Liétard) était alors à l'O.C.M. et il était venu me voir et me contacter, je n'ai su son nom qu'après la guerre, il venait quelquefois en belle tenue, avec une belle

²³ Interview de Jules Catoire, le 19.07.1985.

²⁴ Interview de Louis BEUGNIEZ le 20.02.1978.

²⁵ André CAUDRON, *ibidem*, p. 589-629.

valise ou mal habillé et il s'appelait M. Personne ; je n'ai su qu'après la guerre qu'il s'appelait Jacques Piette parce qu'il fallait énormément de précautions »²⁶.

Jules Catoire lui-même ne parle jamais de ses activités à son épouse « maman Jeanne » sinon en termes très évasifs de telle sorte que lorsque la Gestapo vient l'arrêter et l'interroger, elle ne dit rien puisqu'elle ne sait rien. Il a choisi un nom de guerre, DARTOIS, nom qui lui va à merveille, lui l'homme d'Arras, du bassin minier. Par ses multiples activités syndicales, familiales, politiques, par ses déplacements incessants dans le département, dans la région, en zone occupée, en zone rouge, à Paris, en zone libre, Jules Catoire est amené à rendre service, prendre en charge telle personne, tel paquet de tracts, tel message. Ce qui caractérise cette participation à des mouvements, c'est surtout son aspect multiforme ; il n'y a pas un engagement précis et complet dans un seul mouvement, mais une suite d'actions qui se rattachent à tel ou tel groupe sans même quelquefois en avoir conscience.

Jules Catoire joue également le rôle de « sergent recruteur » pour les Jeunes Chrétiens Combattants (J.C.C.) dirigés par Michel Hochart, militant jociste dunkerquois, futur chef des F.U.J.P., du fait de ces contacts permanents avec les jeunes des mouvements d'Action catholique. Son propre fils, Bernard, est engagé au début de 1941 par Georges Sueur comme permanent J.O.C. du secteur minier et de la région d'Arras.

Jules Catoire au hasard de ses pérégrinations est amené à rencontrer, à fournir des faux papiers, à prendre en charge les réfractaires au S.T.O. à partir de 1943 : « Je me rappelle que lorsque les trains partaient à Arras, on s'était réparti les tâches. On avait été voir les gars avant et ensuite, jusqu'au dernier moment, jusqu'au départ du train on allait sur les quais pour essayer d'en ramener et on en a eu avec le concours de camarades cheminots ; il y a des gars qui sont revenus mais après il a fallu les camoufler ».

En novembre 1943, il participe au titre de délégué de la C.F.T.C. à l'installation du Comité Départemental de Libération. Rapidement, il en devient, en compagnie de Caron de la C.G.T., le secrétaire attitré. Après avoir échappé à quelques situations dangereuses et avoir vécu en semi-clandestinité dès la fin de l'année 1943 du fait de ses responsabilités au C.D.L., Jules Catoire fait, avec son fils Bernard, l'objet en juin 1944 d'une recherche de la part de la police allemande : « Nous étions sur la liste de la Gestapo » confie le fils. « Dans une imprimerie on avait relevé le nom des destinataires et nous étions dans le nombre » précise le père. « Heureusement ils sont venus rue St Michel, nous avons évacué à la suite de bombardements »²⁷. En effet l'U.D.-C.F.T.C. a quitté le 21 de la rue St Michel, trop proche de la gare d'Arras pour se réfugier chez les Bénédictines, rue du marché au filet près des cours Mahaut d'Artois. Les religieuses mettent à la disposition des syndicalistes 2 ou 3 pièces le long de la rue des Chariottes.

Jules Catoire reconnaît que la guerre des polices allemandes lui a sauvé la vie : « lorsqu' une police a des renseignements, elle ne tient pas à les communiquer, elle veut en tirer profit elle-même ». Dans le cas précis, la Gestapo de Lille voulant prendre directement un « gros poisson », vient rue St Michel à l'ancienne adresse et trouve porte close : « ils ont tout bousculé puis sont allés à St Nicolas pour interroger mon épouse ». Maman Jeanne n'ayant pas fourni les renseignements attendus est emmenée pendant 48 h puis relâchée.

L'arrivée impromptue à St Nicolas-les-Arras d'un important détachement de troupes allemandes quadrillant le quartier d'habitation de la famille Catoire ne passe pas

²⁶ Extrait d'un enregistrement du témoignage de Jules CATOIRE proposé à l'initiative de Mme CASIER, professeur agrégé d'histoire dans le cadre d'un cours de terminale au lycée Gambetta d'Arras le 25 avril 1986.

²⁷ *Revue du Nord*, n° 238, juillet-septembre 1978, témoignage de Jules CATOIRE, p. 495-498.

inaperçu surtout auprès de ses amis et connaissances. « Fenêtre ouverte, je vois un ouvrier de l'usine d'application électrique qui se trouve sur le bord du canal qui vient en vélo et qui me dit : St Nicolas est barré, les boches sont à t'maison, il faut que tu foutes le camp ». Un militant C.F.T.C. de Ste Catherine-les-Arras, Robert Claeys, prévient également Jules Catoire : « Jules, j'ai bien l'impression que les boches sont à tes trouses, St Nicolas est fermé, il y avait une centaine de soldats, on cherchait aussi rue St Michel également ». Pour trouver Jules Catoire et son fils, la Gestapo de Lille est retournée prendre des renseignements à la Feld gendarmerie d'Arras qui lui donne la nouvelle adresse. La précipitation de la perquisition a été salutaire pour les deux résistants.

Jules Catoire de retour chez les soeurs reçoit la confirmation par son fils de l'arrivée imminente de la Gestapo. Mgr Quéval directeur des Oeuvres diocésaines possède également son bureau chez les Bénédictines, il envoie les fugitifs dans les combles de la maison. « Vous savez, on n'est pas fier, il faut du courage, mais dire qu'on n'a pas peur, ce n'est pas vrai. Celui qui dit qu'il n'a pas peur, ce n'est pas vrai ; il faut y être passé ». Le lendemain à l'aube, le père et le fils prennent la route de Béthune. Le père s'arrête au presbytère de la paroisse Ste Barbe, chez l'abbé Caulier qu'il connaît depuis très longtemps. Après avoir sonné le dialogue s'engage : « c'est toi, qu'est-ce qui se passe ? J'ai les boches à mes trouses - Ah il n'y a que cela !, te fais pas de mauvais sang. J'ai deux chambres, l'une occupée par des officiers boches, tu vas être tranquille, tu ne crains rien puisqu'ils sont là, te montres pas trop, ne fais pas trop de bruit »²⁸.

La vie clandestine est faite de déplacements incessants, de longues veilles, de nuits courtes et d'une inquiétude permanente ; « j'ai circulé dans le bassin minier, avec la peur de me faire arrêter, on ne pense à rien, on arrive à dormir par la fatigue, par la tension ». Les principales planques sont certains presbytères du bassin minier, la chambre de l'aumônier missionnaire du travail au siège de la C.F.T.C., rue Marmottan à Béthune, la centrale du syndicat libre des Mineurs de Lens, la maison d'Albert Revillion militant démocrate chrétien de Lens, les locaux de la J.O.C., rue Lydéric à Lille, la maison de Jean Catrice, grand résistant du département du Nord, ancien président de l'A.C.J.F. à Roubaix.

Les Allemands cherchent partout dans le département la trace des deux fuyards : « Papa a failli être repris en descendant du tramway à Lille. Il arrête à une station, je crois qu'il ne devait pas descendre là mais il y avait quelqu'un dans le tram qui devait lui sembler curieux, comme il descendait, un policier montait qui avait la photo de Jules Catoire en main, Papa s'en est aperçu tout de suite, le policier n'a pas fait la correspondance mais il a eu le temps de voir que c'était sa photo »²⁹.

Le père a lui aussi des souvenirs précis d'événements qui marquent. Revenu à Liévin en vue d'une réunion du C.D.L. dont il est le secrétaire départemental, il passe la nuit dans une de ses planques habituelles, chez Albert Revillion, architecte, militant du P.D.P. et se prépare le lendemain à partir pour le siège de la caisse de secours de Liévin, lieu de la rencontre des délégués du C.D.L. Avant de partir, Albert Revillion donne à son ami des feuilles de tabac séché emballées dans un morceau de papier journal. Jules Catoire dépose ce tabac dans une des deux sacoches de son sac qu'il glisse sur le cadre de son vélo alors que dans l'autre poche se trouvent des documents relatifs à la rencontre du C.D.L. La réunion terminée, Jules Catoire prend la direction de sa planque du soir, à Ruitz. En partant à Lorette avant de descendre à Ablin, d'un fossé surgit une patrouille allemande. Un soldat l'apostrophe : « Instinctivement j'ouvre ma serviette, il voit le tabac : « good », je n'ai jamais rien donné aux Allemands sauf ce jour-là, j'ai pris tout le tabac et je lui ai donné, il m'a redonné un autre coup de poing et il m'a dit : « Raoust » ; après l'église d'Ablin, en tournant sur Ruitz, j'ai trouvé un coin tranquille et j'ai respiré, parce

²⁸ Enregistrement de Jules CATOIRE par Mme CASIER, *ibidem*.

²⁹ Interview de Bernard CATOIRE le 22.12.1992.

que ce sont de durs moments, si j'avais été arrêté avec les papiers que j'avais, c'était la déportation ou le mur de la Citadelle »³⁰

Jules Catoire, recherché par la police allemande partage le sort de ces résistants errants, qui vivent jour après jour une situation d'attente et d'espérance. Son fils Bernard évoque cette période particulière : « La vie clandestine est une vie particulière, qui n'est pas commode sur le plan de la santé, de la nourriture, il faut avoir ses planques, ses endroits. Nous avons conscience du risque, mais il faut tenir compte de l'ambiance du moment, de l'âge qu'on avait, c'était plus raisonné de la part de mon père, il a eu peur pour moi »³¹. Bernard Catoire fait plusieurs fois des transports d'armes pour les donner à des jeunes, du Front National ou des F.T.P.

La cavale des deux Catoire dure trois mois et ils trouvent chez les connaissances l'accueil suffisant pour les sécuriser quelques instants mais une des règles de base est la méfiance systématique. Jules Catoire veille à mettre le moins possible de personnes au courant de ses activités. L'une des plus grandes souffrances dans une telle situation est de se forcer à ne pas revenir chez les siens : « j'ai été pendant 10 mois sans rentrer à la maison, je venais à St Laurent-Blangy aux portes d'Arras mais c'est tout » se souvient Jules Catoire. Il est évident qu'à la Libération, avec une telle « carte de visite » Jules Catoire ne fait aucun complexe vis-à-vis de qui que ce soit : « nous avons pu jouer un rôle important, je ne conteste à personne son rôle dans la Résistance mais je n'accepte pas qu'on conteste notre action dans la Résistance, tout cela à cause des camarades que nous avons ».

4) La Résistance politique

Une tentative de rassemblement des résistants en 1941 sous la forme de constitution d'un Front National de la Résistance avec notamment le communiste Georges Antoine, échoue à cause « de tracts violemment antigauillistes que répandaient entre chaque réunion les cellules du Parti dans le secteur de Lens-Carvin-Hénin-Liétard » selon Jo Martin³². Un C.D.L. du Nord se constitue le 6 novembre 1943 chez le docteur Defaux, rue Brûle-Maison à Lille, et le 23 novembre à Lens se rassemblent les forces de la résistance du Pas-de-Calais : pour des raisons de sécurité le comité décide de la composition d'un bureau réunissant quelques membres seulement. Après discussion il est décidé que seuls les mouvements de résistance seront représentés au bureau (Libé, F.N., V.D.N., O.C.M.) avec comme président un membre de l'O.C.M. et comme secrétaire un membre de V.D.N.

Le bureau du C.D.L. doit se réunir toutes les semaines, un comité tous les mois. Les tâches immédiates sont définies : constitution des comités de secteurs, établissement des contacts, préparation d'un manifeste. Cinq comités de secteurs sont installés : celui de Boulogne, Calais, St Omer, Montreuil est pris en charge par un résistant de l'O.C.M., de même que celui de St Pol, Hesdin, Fruges, Arras, le secteur de Béthune est confié à un V.D.N., celui de Lens à Libé, Hénin-Liétard au F.N. Les réunions mensuelles se déroulent dans des arrières-salles de bistrot à Méricourt, à Liévin, dans le silo d'une coopérative agricole, dans le logement particulier d'un résistant, Baudet, receveur de P.T.T., à Bully-les-Mines dans les mines à Lens, dans le presbytère du curé de Fouquières-les-Lens, à la Centrale du syndicat Libre des mineurs de Lens, rarement à Arras.

La présidence est confiée d'abord à Maurice Bouchery de l'O.C.M., puis Gaston Dassonville de La Voix du Nord prend le relais. Dans ses mémoires, Jo Martin, capitaine Ficquot en résistance, délégué du P.D.P., évoque la lutte du P.C. pour écarter

³⁰ Enregistrement de Jules CATOIRE, *ibidem*.

³¹ Interview de Bernard CATOIRE le 22.12.1992.

³² Extrait des mémoires de guerre de Jo MARTIN, Archives de Jules CATOIRE.

du C.D.L. la C.G.T. confédérée d'obéissance socialiste, et ne reconnaître que la seule C.G.T. clandestine de tendance communiste. Jules Catoire partage les préoccupations de son ami. A son avis, il n'est plus possible de se désintéresser de la partie politique. « Je commençais au lendemain de cette première participation au C.D.L. à penser que l'action de nos partenaires pourrait bien malgré notre répugnance nous engager dans l'action politique »

Jo Martin continue : « A l'avis de notre ami Jules Catoire qui avait d'ailleurs de multiples contacts avec le Nord et Paris, les hommes et les femmes de notre esprit sans se désintéresser de l'action militaire devaient penser à l'avenir. Nous devions être présents non seulement pour l'élaboration des programmes, des projets, mais présents dans la réalisation. Que serait notre monde de demain, matérialiste ou spiritualiste ? Les chrétiens devaient par vocation influencer sur l'avenir de la Nation. Allions-nous recommencer l'erreur du passé, être en dehors des institutions nouvelles ? Enfin il fallait au sein même de la résistance agir en tant que chrétiens ne serait-ce que pour contrebalancer l'équivoque des chrétiens mêlés à Vichy. C'était la pensée de nos amis de toujours, Gay, Teitgen et Bidault »³³.

Le texte indique très clairement les convictions de Jules Catoire. Sur le plan politique comme sur le plan syndical, la préparation de l'avenir est nécessaire et urgente. « Notre programme était simple, nous voulions affirmer la présence des chrétiens dans la défense de la République et de la démocratie. C'était presque une position apostolique. Jusqu'alors notre seule préoccupation était de mettre l'Allemand dehors, il fallait penser à l'avenir ».

Ce sentiment d'une urgence dans la réflexion, d'une obligation de présence sur le terrain et l'absence de contacts dans ces mois précédents la libération avec Paris explique la création d'une force politique originale, une sorte d'antichambre du M.R.P. dans la région du Nord, le R.I.C (Résistants d'Inspiration Chrétienne). Jean Catrice et Jules Catoire en sont les architectes³⁴. Ils connaissent les projets de Georges Bidault, André Colin, et Pierre-Henri Teitgen de mise en place d'un parti démocrate chrétien, mais conscients du faible poids politique avant-guerre (« vous ne représentez rien » confie le préfet Verlomme à Jean Catrice), ils décident de passer à l'action sans attendre : ils se réunissent en juillet 1944, rue Nain à Roubaix dans le bureau d'Antoine Breda, directeur d'une manufacture de textile et surtout militant du P.D.P. Désiré Goddyn et Louis Blanckaert sont présents.

A côté d'une liste régionale présidée par Jean Catrice et Jules Catoire, un comité départemental du Pas-de-Calais est formé avec comme membres, Victor Breuvert, cultivateur de Méricourt, membre du C.L.L., Jules Carpentier, artisan électricien de Carvin lieutenant F.F.I., Jean Delbende ingénieur à Lens, intendant F.F.I., Vincent Frère, imprimeur clandestin de Lavantie, Edouard Bataille, industriel de Lens, suppléant au C.L.L., Joseph Martin, capitaine F.F.I. de Carvin, Félix Pierrain ouvrier métallurgiste à Hénin-Liétard, membre du F.F.L., un militant grand mutilé, en prison en Allemagne pour action patriotique, Joseph Sauty, à Méricourt membre de C.L.L., Léon Masset de Boulogne, secrétaire de l'U.L. des S.L., membre des J.C.C., Georges Pinte, ouvrier métallurgiste de Billy-Montigny, responsable départemental des J.C.C., Georges Sangnier, agriculteur, maire de Blangermont, un père de famille nombreuse en prison en Allemagne pour action patriotique, Georges Sueur, permanent J.O.C., Henri Senez, métallurgiste d'Hénin-Liétard, emprisonné 22 mois par la Gestapo, Henri Crespel, permanent syndicaliste de Calais, membre du C.L.L.³⁵.

Sur les 22 membres, seuls deux n'ont pas de titre de résistance, une forte minorité appartient à la C.F.T.C. (9 sur 22). La composition sociale est assez ouverte, de

³³ Mémoires de Jo MARTIN, *ibidem*.

³⁴ B. BETHOUART, *Histoire du M.R.P. dans l'arrondissement de Lille*, D.E.S. Lille, 1972.

³⁵ Archives de Jules CATOIRE.

l'ouvrier à l'industriel, il n'y a pas d'ecclésiastiques mais des laïcs permanents ou responsables de mouvements d'Eglise ou de syndicats chrétiens. La comparaison avec la liste des membres du comité départemental du Nord est éclairante pour l'identité du comité du Pas-de-Calais. Sur les 20 noms dans le Nord, un quart seulement sont d'origine ouvrière. Le Mouvement Ouvrier Chrétien forme dans le Pas-de-Calais un bloc compact, il est la démonstration du travail apostolique de Jules Catoire.

Le but premier de cet organisme est de fixer un programme politique pour les échéances électorales prochaines mais aussi de célébrer la Libération. L'influence des syndicalistes chrétiens se marque dans l'évocation du respect de la dignité d'hommes, « non pas d'hommes-machines », dans l'instauration d'un régime économique nouveau « donnant enfin au travail sa vraie place, la première », dans la nécessité d'une institution professionnelle « construite sur sa base normale, la liberté syndicale », dans « la déprolétarianisation des masses », la promotion de la Famille « ayant sa place dans la Nation et dans l'Etat ». Les revendications du Mouvement Ouvrier Chrétien figurent ainsi en bonne place dans le programme de base.

Lors de la constitution du M.R.P. en novembre 1944 le R.I.C. s'efface devant le nouveau parti qui apparaît comme « la suite logique et sans histoire de notre action » à la différence près, d'une déconfessionnalisation du titre pour éviter « un coup de crosse » éventuel mais aussi pour s'ouvrir « à la masse » à l'image du M.P.F. qui fait suite à la L.O.C.

III. Les fruits de la Résistance

1) Présence des chrétiens sociaux dans les structures à la Libération

Jo Martin décrit les personnalités qui représentent chaque groupement : « le Parti communiste avec Pierrot, c'est-à-dire André Pierrard, devenu par la suite rédacteur en chef à *Liberté* et député, le P.S. (?) avec Louis Albert (petit commerçant à Lens) avec comme adjoint Thumerel d'Avion, le P.D.P. avec Jo Martin et Albert Revillion de Lens, la C.F.T.C. avec Jules Catoire et « Dominique », c'est-à-dire Félix Pierrain, ouvrier aux ateliers centraux des mines de Dourges à Hénin-Liétard.

La C.G.T. est représentée par Oscar Catteau aidé de Flament (syndicaliste de Lens) remplacé par Paul Caron (syndicaliste à Béthune de tendance P.C.) le Front National par « Gilbert » ou René Lannoy professeur à Douai (mari de Suzanne Blin militante communiste abominablement torturée par la Gestapo au début de 1944) aidé de « Marc » Roger Pannequin, instituteur arrêté au milieu de 1944 et que les F.T.P. réussirent à faire évacuer de Cuincy ». L'O.C.M. envoie « Caloin » Terlutte chef de service aux archives départementales d'Arras (mort en déportation), Libération-Nord a comme représentant Henneguelle, instituteur doublé d'abord par Ernest Wéry, maire de Bruay-en-Artois, puis par Debrabant, commerçant à Carvin. Pour le mouvement Voix du Nord, Frianou ou Timéon, instituteur à Fleurbaix président du C.D.L., chef régional des F.F.I. est aidé de Dambrines, instituteur à Bully-les-mines, arrêté en août 1944 et mort en déportation. Par la suite le C.G.A. (Comité Général Agricole) est présent avec René Louis d'Arras, puis les F.U.J.P. (Front Uni des Jeunesses Patriotes) avec Edmond Vigreux, employé à Arras et enfin l'U.F.F. (Union des Femmes Françaises)³⁶.

A l'approche de la Libération, le C.D.L. s'organise et répartit les tâches les plus urgentes dans des commissions internes comme celle du ravitaillement (C.G.T.-

³⁶ Archives de Jules CATOIRE.

C.F.T.C.-P.S.), celle de la justice (V.D.N.-P.C.F.-P.D.P.) pour établir « la liste des traîtres », celle du N.A.P. (O.C.M., F.N., Libé) qui doit « aider l'action immédiate de la Résistance, noyauter les administrations, préparer l'épuration des fonctionnaires) celle de la coordination entre les pouvoirs civils et militaires (F.N. et V.D.N.). Une commission pour les questions paysannes (F.U.J.P., P.C.F., P.S.) aide les résistants paysans, étudie leurs revendications. Des dispositions sont prises pour permettre au C.D.L. d'avoir une imprimerie et une ronéo clandestine. Un conseil est donné aux C.L.L. de préparer un tract « pour le jour J ».

La prise en charge du futur préfet Félix Cabouat est réalisée par l'équipe des démocrates chrétiens. Jean Catrice l'accueille à Roubaix comme il a reçu Roger Verlomme, le préfet du Nord, Jules Catoire est chargé de le faire venir dans le Pas-de-Calais³⁷. Il récupère le représentant de l'Etat, rue du Molinel à Lille. Né à Caen le 9 octobre 1898, de souche lorraine, Jean-Michel Cabouat, ancien combattant, grand mutilé de guerre, s'engage dans la carrière préfectorale, devient en 1936 chef de cabinet au sous-secrétariat d'Etat à la présidence du conseil. Volontaire en 1939, il part combattre en Belgique dans la région de Maubeuge avec les chars du 509ème où il rencontre Jules Catoire intendant-adjoint au même régiment.

Celui-ci confie le préfet au capitaine Fernand Lhermite de l'O.C.M. qui le cache dans le secteur de Montreuil. Excentré par rapport aux responsables du C.D.L., le commissaire de la République décide de se rapprocher et il est accueilli par René Louis de la Résistance paysanne, membre du parti socialiste à Lens. A partir du mois de juin, Félix Cabouat est présent aux réunions du C.D.L. La mission précise de cet organisme à l'approche de la libération est de mettre hors d'état de nuire les partisans de Vichy qui peuvent nuire aux troupes alliées, et de préparer « l'épuration des collectivités locales, chambres de commerce et forces de police ». La première consigne amène les responsables à préparer des listes de suspects, la seconde est l'objet de débat au sein du C.D.L.. Simple mesure de prévention ou préparation d'une épuration appuyée sur les tribunaux d'exception comme le souhaitent les communistes, tel est l'enjeu de la démarche ?³⁸

Dès l'arrivée des troupes britanniques et canadiennes qui libèrent le département au début du mois de septembre, les responsables de la Résistance se partagent la tâche. « A la libération j'étais aux alentours de Béthune, je reviens très vite à vélo à la préfecture parce que le C.D.L. a fait fonction de conseil général. Le préfet ne pouvait rien sans nous. Cabouat travaillait avec nous. Il fallait voir ce que c'était, plus d'administration, plus d'organisation, le néant partout, la guerre était passée, plus d'assises solides, c'est nous qui avons géré le département »³⁹. Jules Catoire insiste sur les deux hommes-clés, Guy Mollet et lui-même : « nous étions très liés dans la Résistance, opposés sur le plan des idées, mais on s'aimait bien à deux et on a travaillé dans ce département, nous avons évité le pire par rapport à d'autres départements, il y a eu quelques excès mais très peu parce que la Résistance, nous deux, nous tenions tout, il y avait bien les communistes, mais il y avait d'abord nous avec nos hommes ».

Jules Catoire bientôt élu sur le plan national à l'Assemblée consultative provisoire, mais également nommé représentant du C.D.L. au C.N.R. avec Lecointe, cède la place de secrétaire à Guy Mollet, le 4 décembre : le C.D.L. « considérant que Catoire est très absorbé par ses fonctions à l'Assemblée consultative, désigne Guy Mollet comme secrétaire du C.D.L. et l'autorise à signer le courrier ». Celui-ci devient l'animateur de la commission de justice chargée de l'épuration. Jules Catoire prend en charge la commission des mandats et des élections, secondé par Joseph Martin. Les

³⁷ *Revue du Nord*, n° 238, juillet-septembre 1978, article d'André CAUDRON sur « Les démocrates chrétiens de la région du Nord dans la Résistance », p. 589-629.

³⁸ E. DEJONGHE, D. LAURENT, *La Libération du Nord et du Pas-de-Calais*, Paris, Hachette Littérature, 1974, ouvrage essentiel pour cette période.

³⁹ Extrait de l'enregistrement de Jules CATOIRE par Mme CASIER.

secteurs politique et judiciaire si déterminants en cette période sont contrôlés par des hommes qui veulent travailler ensemble. Jules Catoire fait ensuite partie de la commission économique établie le 3 octobre en compagnie de Caron, de René Louis, mais également de la commission d'entraide et de solidarité avec Debrabant, Caron et Mme Darras, alors que Jo Martin est présent dans la commission de justice et d'épuration. Les souhaits et projets du C.D.L. sont présentés dans différents congrès d'arrondissement des C.L.L. Jules Catoire préside celui d'Arras le 19 novembre et présente un rapport sur les municipalités, Gilbert fait un rapport sur la position de la Résistance, Albert Revillion sur le rôle des C.L.L., Guy Mollet sur la justice et l'épuration, René Louis sur le ravitaillement et l'agriculture.

Une des tâches prioritaires du C.D.L. est désormais liée à la préparation des élections. La consigne du ministère de l'Intérieur en date du 19 septembre 1944 précise que « les conseils municipaux élus avant le 1^{er} septembre 1939 seront remis ou maintenus en fonction. Toutefois la situation de chaque conseiller sera examinée et le préfet écarte tout membre dont l'attitude au cours de l'occupation est restée trop passive et qui à cause de ses responsabilités dans la commune a ainsi favorisé les desseins de l'ennemi ou de l'usurpateur ». Chaque fois que l'assemblée a été maintenue, après le 16 juin 1940, le conseil municipal est supprimé et on institue une délégation municipale sur proposition du C.L.L. confirmée par le C.D.L. et le commissaire régional de la République. La composition des municipalités nouvelles est très vite l'objet de tractations, de rivalités entre les membres des C.L.L. et du C.D.L. Celui-ci demande le 6 novembre 1944 à Jules Catoire d'intervenir « auprès du C.L.L. d'Arras pour examiner avec bienveillance les cas des conseillers municipaux de 1935 révoqués par Vichy et n'ayant pas démérité »⁴⁰.

Jules Catoire a bien compris l'importance de l'enjeu puisque lui-même choisit de s'investir dans les questions de la représentation démocratique. Il fait partie en janvier 1945 des nouveaux conseillers généraux désignés par le C.D.L. et chargés de se substituer aux élus sous le régime de Vichy. Il remplace dans le canton d'Arras Nord, Henri Brassard, décédé, Guy Mollet est nommé à Arras-Sud, à la place de Jean Paris décédé, Joseph Martin à Bertincourt, à la place du défunt Georges Durieux alors que René Louis remplace Louis de Diesbach, déchu, à Beaumetz-les-Loges. Jacques Vendroux, le beau-frère du général de Gaulle représente le M.R.P. dans l'arrondissement de Boulogne. Le 29 janvier Jules Catoire est parmi les 3 délégués du C.D.L. avec Caron et Dassonville à représenter le C.D.L. du Pas-de-Calais au comité régional des C.D.L.

Une autre activité de représentation préoccupe Jules Catoire et les membres des mouvements de résistance dans le C.D.L. durant cette année 1945 : les Etats généraux de la Renaissance française, proposés en octobre 1944 par le Front National, correspondent à la volonté de renouvellement partagée par les membres du C.D.L.. En mai 1945, la délégation départementale est composée pour la C.F.T.C. de Catoire, Pierrain, Haniquaut, Delaby, Bridault de Boulogne-sur-mer et Bécourt d'Arras et pour le M.R.P. de Joseph Martin, Louis Beugniez, Henri Derobert à Boulogne, de Mlle Saintive de l'enseignement public à Mazingarbe, de Robert Breuvert agriculteur à Méricourt. Jules Catoire reste donc présent au titre syndical.

2) Le sauvetage de Mgr Dutoit

Pour Jules Catoire, en désaccord complet avec Mgr Dutoit, un évêque demeure un évêque : au-delà d'une personne, la fonction demeure ; le lien avec Rome est indissoluble, il ne peut être rompu par la seule faiblesse humaine. La position de responsable indiscuté dans la Résistance du Pas-de-Calais place Jules Catoire au coeur

⁴⁰ Archives de Jules Catoire, procès-verbaux des réunions du C.D.L.

de « l'affaire Dutoit » dans un rôle discret mais semble-t-il efficace en lien avec Jean Catrice.

La population s'attend à des sanctions vis-à-vis des collaborateurs notoires : à la fin du mois de mai 1945, sept évêques ont quitté leur diocèse, deux ont donné leur démission, il s'agit de l'évêque d'Aix-en-Provence et de Mgr Dutoit d'Arras⁴¹. Déjà au lendemain de la Libération, la nouvelle du remplacement de Mgr Dutoit est évoquée. *Le Patriote du Pas-de-Calais* annonce dans son premier numéro d'après la Libération du dimanche 3 et lundi 4 septembre en première page dans un entrefilet : « Mgr Dutoit quitte Arras : Nous apprenons en dernière heure que Mgr Dutoit a pris la décision de quitter Arras. Le *Te Deum* de demain sera présidé par M. Chappe archiprêtre de la Cathédrale, ancien combattant. L'attitude de l'évêque d'Arras, à la limite de l'inconscience politique notamment durant les derniers bombardements explique largement la situation dans laquelle il se trouve en ces jours décisifs.

L'évêque possède déjà un dossier chargé avec le message de l'an en janvier 1941 où il justifie la collaboration, celui de mars 1943 où il appelle à respecter le S.T.O. Le 1^{er} avril 1943, la *Semaine religieuse d'Arras*, à propos des victimes de Beuvry, rappelle les mots malheureux de l'évêque évoquant « l'influence des propagandes haineuses et mensongères ». Le 8 avril 1943 il dénonce à nouveau « la barbarie des raids aériens ». Toujours fidèle à sa pensée, à son « idée claire »⁴², cet ancien vicaire général du cardinal Liénart, ancien combattant de la guerre 1914-1918 décoré de la Légion d'honneur par le maréchal Pétain, dénonce en janvier 1944 ceux qui « s'arrogent le droit de troubler l'ordre public et de porter atteinte à la vie nationale sous prétexte de faire échec à un pouvoir qu'on accuse d'usurpation et de trahison »⁴³. Ces propos ont scandalisé les résistants, notamment les résistants chrétiens tels que l'abbé Lorent curé de Sains-en-Gohelle qui, membre du Front National, estime que cet évêque mérite de passer en jugement. Certaines sources indiquent qu'il aurait connu une nuit la prison au moment de la Libération.

Jules Catoire, selon sa fille⁴⁴, va chercher avant tout à protéger la fonction au travers de la personne, l'avenir de l'Eglise d'Arras dans son unité. Il est au coeur de l'affaire puisque lors du C.D.L. du 23 septembre à la préfecture, il est désigné avec René Louis comme titulaire délégué aux commissions de vérification d'internement. Réfugié à Bucquoy, un temps arrêté par des résistants, puis relâché et emmené à Gommecourt chez un particulier sur ordre du C.D.L., l'évêque est soustrait à la vindicte populaire par Jules Catoire qui aurait alors obtenu du préfet Cabouat l'autorisation de récupérer l'évêque et l'aurait fait conduire à Lille pour l'éloigner et le protéger⁴⁵. Jean Catrice confirme cette version dans la mesure où il dit avoir pris en charge l'évêque d'Arras en le faisant venir à Lille pour le mettre sous la protection du cardinal Liénart qui est intervenu en sa faveur auprès des autorités. Les deux grands résistants auraient ainsi, l'un justifié le départ, l'autre réalisé le sauvetage.

Le 23 décembre 1944 l'affaire judiciaire semble close provisoirement, l'évêque est à Lille, en liberté provisoire chez les religieuses : la cour de justice est évitée et en échange le Vatican lui aurait interdit de revenir dans son diocèse. Jules Catoire, visiblement, cherche à gagner du temps, à éviter le pire. En mai 1945, F.-L. Closon

⁴¹ A. LATREILLE, *De Gaulle, la Libération et l'Eglise catholique*, Paris, Cerf, 1978, p. 49-55.

⁴² *Revue du Nord*, n° 237, avril-juin 1978, article de Serge LAURY, « Aspects de la vie religieuse pendant la seconde guerre mondiale dans le Nord-Pas-de-Calais », p. 351-394.

⁴³ *Revue du Nord*, n° 237, article d'Hubert CLAUDE, *ibidem*, p. 235-286 avec interventions de l'abbé Berthe et d'André Latreille dans le débat.

⁴⁴ Interview de Bernadette CATOIRE le 15.09.1993, précisée par l'abbé Lesage, curé de Sains-en-Gohelle et natif de Bucquoy le 14.11.1994.

⁴⁵ Hypothèse émise à partir de témoignages croisés tels que ceux du père MAILLIEZ, ancien curé de St Nicolas-les-Arras, de Mlle CATOIRE, du père R. DE BEER, d'André LATREILLE, de l'abbé BERTHE, de A. BRISACIER de la direction des cultes.

estime nécessaire de trouver une solution. En effet dès le 22 avril, Guy Mollet dénonce dans *Liberté* par un article intitulé « Socialisme et Laïcité » un retour en force des catholiques pétainistes : « voilà qu'aujourd'hui les fous, non contents de ne pas avoir dû reculer veulent faire un pas en avant. Ils veulent sauver ce qu'a donné Pétain. Ils maintiennent en place ceux qui ont trahi ; le citoyen Dutoit a encore rédigé la dernière lettre pastorale. L'école laïque est menacée. Et la vieille querelle va reprendre, si les fous entraînent derrière eux la masse des chrétiens sincères. Aux laïcs nous crions : alerte, aux chrétiens : casse-cou! »⁴⁶. L'évêque, réconforté par certains membres de son conseil, espère encore pouvoir revenir dans son diocèse.

Grâce à l'action persévérante du nouveau nonce apostolique, Mgr Roncalli, la procédure *d'odium plebis* est utilisée à son égard sur les conseils d'André Latreille, sous-directeur des Cultes, négociateur principal entre Rome et Paris. Un évêque ne peut rester ou revenir dans son diocèse à cause de l'hostilité manifestée par son peuple et l'opinion publique. Mgr Dutoit « accepte » ou plutôt comprend la nécessité de démissionner. Résidant chez les Filles de l'Enfant Jésus, il est nommé évêque de Létopolis. Le 22 avril 1953 la cérémonie des obsèques de l'évêque se déroule à Arras en présence d'une foule importante et Mgr Dutoit est inhumé discrètement dans le caveau des évêques pour éviter de nouveaux rebondissements. Victor-Jean Perrin est intronisé solennellement dans son Eglise-cathédrale seulement le 3 février 1946 après avoir été consacré à Rennes le 19 janvier 1946 en présence du nonce apostolique Mgr Roncalli et de Jules Catoire, seul laïc du Pas-de-Calais à assister à la cérémonie.

3) L'engagement politique local, régional, national

Le 13 octobre 1944, Jules Catoire reçoit une lettre de Gaston Tessier : « Mon cher ami, j'ai l'agréable mission de vous informer qu'au cours de sa séance d'hier, le bureau confédéral vous a désigné à l'unanimité comme représentant de la C.F.T.C. à l'Assemblée consultative. Les autres membres de notre délégation seront : Maurice Guérin, André Paillieux, Marcel Poimboeuf et moi-même qui siégerai au titre du C.N.R. Je dois vous faire observer, par acquit de conscience, que Poimboeuf a attiré notre attention sur le fait que le mandat, pour être convenablement rempli, supposait une présence assez continue à Paris : nous espérons bien que cela ne vous arrêtera pas et vous savez à quel point d'ailleurs nous serons heureux de vous voir fréquemment »⁴⁷. Certains militants regrettent cet engagement de l'animateur du syndicalisme chrétien : « quand Jules Catoire devint député à l'Assemblée consultative, j'en aurais pleuré » confie Joseph Danel, conseiller syndical. Cette désignation est en effet un tournant dans la vie de l'homme Catoire. Il se trouve souvent au cœur de débats importants sur le plan national, notamment sur la question des Houillères en voie de nationalisation. Sa désignation est validée le 8 novembre 1944, il choisit d'être présent à la Commission de la défense nationale, de l'agriculture et du ravitaillement, à celle du travail et des affaires sociales. Le 12 décembre, il est nommé membre de la commission permanente de coordination⁴⁸.

Déjà conseiller général pour l'arrondissement d'Arras janvier 1945, Jules Catoire organise la Fédération du M.R.P. dans le Pas-de-Calais malgré les réticences d'une partie de l'ancienne génération de catholiques sociaux, représentée par Philippe Gerber, animateur du P.D.P. départemental avant-guerre, éphémère président de la Fédération nouvelle, et de l'abbé Georges Lorent, curé de Sains-en-Gohelle, personnalité reconnue et réputée de la Résistance au sein du Front National, qui aurait aimé être candidat M.R.P. Dès 1946, la fédération dont le secrétariat est animé par Jo Martin et la

⁴⁶ Archives de Jules CATOIRE.

⁴⁷ Archives de Jules CATOIRE.

⁴⁸ Extraits des *Tables nominatives des Archives de l'Assemblée nationale*.

propagande par Louis Beugniez, compte plus de 6000 cotisants dont une forte proportion, près des $\frac{3}{4}$, vient des mines.

Une liste démocrate chrétienne à Arras emmenée par Philippe Gerber et Jules Catoire aux municipales obtient, en avril, 42,8 % des suffrages au premier tour. Jules Catoire regrette l'ostracisme dont sa liste est victime à l'initiative du parti communiste : « socialistes et radicaux ont cru devoir s'incliner devant cette décision qui brise l'unité de la résistance : est-ce cela la démocratie ? »⁴⁹. Seules les deux têtes de liste sont élues au second tour à cause de ce refus d'une union à caractère travailliste des socialistes.

En octobre 1945, lors de la désignation de la première Assemblée constituante à la représentation proportionnelle, Jules Catoire est élu député de la 2ème circonscription regroupant la région d'Arras et la zone minière avec son ami Louis Beugniez. La liste M.R.P. recueille 103 343 voix, soit 28 % des suffrages exprimés. Ces diverses élections ou désignations n'empêchent pas Jules Catoire d'être présent au sein de l'Union départementale C.F.T.C. qui, autour de Jean Haniquaut et de son fils Bernard Catoire cherche à se réorganiser⁵⁰. Il donne également, suivant la demande, des conférences sur le mouvement catholique ou le syndicalisme chrétien sans compter les réunions et les campagnes électorales. Jules Catoire est alors « au four et au moulin » à l'image de nombreux Républicains populaires qui doivent faire face à quantité d'obligations du fait de leur surprenante arrivée en force sur le terrain politique. Le vote en juin 1946 de la règle du non-cumul entre des responsabilités syndicales et politiques de la part des militants de la C.F.T.C. impose à Jules Catoire un choix déchirant : il décide de prendre le seul chemin de l'engagement politique qui va le mener au ministère des Anciens combattants, au secrétariat d'Etat à la Santé publique et à la Population et à un mandat de député M.R.P. jusqu'en 1958.

Conclusion

L'engagement dans la résistance de Jules Catoire, alias Dartois, est total et immédiat : habitué à résister face aux incompréhensions d'une partie du monde catholique, face aux velléités annexionnistes de la C.G.T, conscient des dangers idéologiques du nazisme, il ne peut supporter la honte de la défaite et se rallie dès le 18 juin à de Gaulle, « l'homme des chars ». Sa résistance, inscrite dans une démarche initiale de réactivation des réseaux catholiques sociaux prend peu à peu une telle ampleur qu'il devient un véritable polyvalent de la résistance tant au plan local, régional, que national.

En compagnie de Louis Delaby, son compagnon syndical, il prend nettement position en faveur du pluralisme syndical, soutient Gaston Tessier dans sa lutte contre une tendance participationniste, et indique clairement et fermement à Charlemagne Broutin les raisons de son choix d'une « abstention ferme et digne » devant les propositions socio-économiques vichystes. Il est choisi par l'appareil clandestin de la centrale chrétienne pour participer à des commissions rassemblant la mouvance catholique sociale nationale et fait partie du comité de liaison C.F.T.C.- C.G.T. chargé de préparer l'avenir social du pays. La résistance spirituelle entamée dans le cadre de la renaissance de l'Union des secrétariats sociaux prend une dimension départementale, quand il est chargé par Marcel Vanhove d'organiser la diffusion de *Témoignage chrétien* dans le Pas-de-Calais. Il met en place un réseau de militants regroupés dans le Mouvement ouvrier chrétien qui, sous prétexte d'activité de réflexion catholique, devient un lieu de motivation résistante. Actif dans le mouvement Voix du Nord, responsable-adjoint de l'O.C.M. à partir de 1943, il est présent dans le réseau Navarre et

⁴⁹ Archives de Jules CATOIRE.

⁵⁰ Interview de Bernard CATOIRE le 22.12.1992.

du fait de ces incessants déplacements dans la région et à Paris, sert de boîte aux lettres, de diffuseur à des organismes très variés de résistance.

Membre dès l'origine en novembre 1943 du C.D.L. du Pas-de-Calais, habitué dès lors à une vie semi-clandestine, il échappe de peu à l'arrestation par l'occupant en juin 1944 et s'enfonce dans la vie clandestine en attendant les premiers jours de septembre où avec Guy Mollet, il aide le préfet Cabouat à gérer le département meurtri par l'Occupation. Son indiscutable qualité de résistant lui permet avec Jean Catrice de résoudre le cas douloureux de l'évêque d'Arras. Choisi pour représenter la C.F.T.C. dès le mois d'octobre 1944 à l'Assemblée constituante, il devient conseiller général en janvier 1945 puis participe aux élections municipales d'avril-mai 1945, avant d'être élu député de la 2ème circonscription du Pas-de-Calais à la Constituante d'octobre 1945.

Devenu l'un des porte-paroles du groupe parlementaire républicain populaire dans la question des Houillères, proche des responsables nationaux de la C.F.T.C., en lien avec les dirigeants de la C.G.T. puis de F.O., Jules Catoire est amené à établir ou renouer les contacts entre les responsables politiques et les forces sociales. Son implication dans la Résistance lui a donné des droits, la gestion du quotidien sur le plan régional et national lui impose des devoirs notamment dans les heures tragiques qui font suite à la rupture du tripartisme.

